

Communiqué de presse

Sujet	Politique de la place financière : décisions du Conseil fédéral
Pour tout renseignement	Thomas Maier, Conseiller national, tél. +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert'libéral de Suisse, case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, Courriel : suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	10 octobre 2013

Les Vert'libéraux sont favorables à une place financière propre, sur la base de la réciprocité

La Suisse devrait également à l'avenir miser sur le respect des normes internationales en matière d'imposition fiscale. Les Vert'libéraux sont en principe favorables à la signature prévue par le Conseil fédéral de la Convention de l'OCDE/Conseil de l'Europe sur l'entraide administrative mutuelle pour la fiscalité de l'épargne, ainsi qu'au projet de mandat pour renégocier la révision de l'accord sur la fiscalité de l'épargne avec l'UE. Les Vert'libéraux estiment cependant essentiel que les mêmes conditions s'appliquent à tous les marchés financiers au même moment, condition indispensable pour maintenir la compétitivité de la place financière suisse. Les Vert'libéraux acceptent l'option d'échange automatique de renseignements contenu dans l'accord uniquement parce qu'une telle variante nécessiterait explicitement un accord complémentaire des états concernés.

Le Conseiller national Thomas Maier résume la position des Vert'libéraux comme suit : « Il est du devoir de la Suisse de s'engager activement pour un marché financier international propre, tout en insistant sur le principe de réciprocité. La Suisse doit cesser de jouer à l'élève modèle et de s'imposer unilatéralement des règles plus sévères. Une telle attitude ne suffirait pas à résoudre les vrais problèmes, mais les déplacerait simplement, alors que la place financière suisse risquerait de s'en trouver gravement affectée. »